

APPENDICE II. LA POLITIQUE DES PUBLICATIONS DE L'UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE

(See English version on page lxiii)

I. TRANSACTIONS, SYMPOSIUMS, BULLETINS D'INFORMATION

Toute publication doit être éditée, imprimée, distribuée, et vendue. Ces quatre fonctions essentielles sont accompagnées de fonctions secondaires, par exemple la publicité liée à la distribution.

Les publications de l'UAI (voir Appendice III.C, page lxxii) sont de trois sortes. On exclura de cette analyse celles que l'UAI subventionne à fonds perdus, sans d'ailleurs s'occuper en rien des problèmes techniques de leur édition. Elles figurent le plus souvent parmi les 'Entreprises Spécifiques des Commissions' (au § 4 ou au § 12 du Budget, Dépenses, voir Appendice I, page xxv), ou encore au § 8 du Budget (Dépenses).

(a) *Transactions de l'Union*

(i) L'UAI a la responsabilité de l'édition, l'édition scientifique proprement dite étant du ressort des Présidents de Commissions, des responsables des Discussions, etc.

Le manuscrit préparé par l'UAI est imprimé par la firme britannique Willmer Brothers, dont les Membres de l'UAI ont pu apprécier la compétence technique remarquable. Les relations entre l'imprimeur et les auteurs (épreuves, commandes de tirages à part) sont entièrement assurées par les services de l'UAI responsables des Publications, et situés à l'Observatoire de Meudon.

La reliure, les couvertures, la publicité, la vente sont du ressort d'Academic Press, avec qui un contrat définit les relations de l'UAI.

Les *Agenda and Draft Reports*, publiés sans reliure, jouent le rôle d'épreuves pour le Volume A des *Transactions*.

Pour la onzième Assemblée Générale, les *Transactions* ont été publiées en 2 volumes, distribués gratuitement.

Pour la douzième Assemblée Générale, les *Transactions* ont été publiées en 3 volumes; seuls les Volumes B et C ont été distribués gratuitement aux Membres de l'Union, le Volume A ayant été constitué essentiellement par la réimpression des *Draft Reports*, et par les Conférences Solennelles; sans reliure, ces derniers volumes ont été distribués gratuitement aux Membres de l'UAI.

Il faut noter que le Volume B a été distribué gratuitement aux Membres anciens (ceux qui faisaient partie de l'Union lors de la douzième Assemblée Générale) cependant que le Volume C a été distribué gratuitement à tous les Membres de l'UAI, y compris ceux élus lors de la douzième Assemblée Générale.

Il est clair qu'au point de vue financier, les *Transactions* sont une lourde charge pour l'UAI, les ventes ne pouvant compenser que de façon infime les dépenses liées à cette considérable distribution gratuite.

(ii) Il est donc envisagé de réduire les charges imposées par la publication des *Transactions*, en supprimant la distribution aux Membres des volumes autre que le Volume B, qui seul, d'après les Statuts, doit leur être distribué gratuitement.

Cependant, le volume total imprimé augmente régulièrement proportionnellement au nombre de Membres, — et même plus vite. De plus le coût de la production a augmenté sensiblement. Il faut donc faire les bilans suivants:

| Transactions | Pages | Dépenses | Ventes |
|---|-------|---|--------------------------------------|
| Volumes XI A, B (y compris les <i>Draft Reports</i>) | 1112 | \$21 930·17 (1961-64) | env. \$6000* (1961-66) |
| Volumes XII A, B, C (y compris les <i>Draft Reports</i>) | 1690 | { 38 378·52 (1964-66) 4 599·63 (1967) | 5 533·47* (1966) + 4 000 ? (1967) |
| Volumes XIII A, B, C (y compris les <i>Draft Reports</i>) | 2000? | { 15 000·00 (1967) 50 000·00 (1968-69) | 0 (1967) 30 000 ? (1968-70) |

* à quoi il faut ajouter environ \$2500 en tout, provenant de la contribution forfaitaire versée par les Institutions de la Liste de Distribution (1964-66).

Le bilan, au 31 décembre 1966, dans le cadre de la période 1964-66, se traduit par un excès de dépenses de \$28 000 environ.

(b) *Symposiums de l'Union*

(i) Symposiums jusqu'au No. 23 inclus.

L'édition scientifique est toujours du ressort des responsables de l'organisation du symposium, ou plus précisément de l'un d'entre eux, choisi avec l'accord du Comité Exécutif, comme éditeur scientifique. C'est, depuis 1961, le Secrétaire Général Adjoint qui a la responsabilité, pour l'UAI, de mener à bien les négociations préliminaires à ces désignations.

Jusqu'au Symposium No. 23 inclus, l'édition a été la responsabilité entière de diverses maisons d'éditions privées, ou de journaux scientifiques. Des contrats divers, tous différents, ont lié l'UAI à ces éditeurs.

Sans entrer dans les détails, disons que ce système a conduit à des irrégularités graves dans la date de distribution des symposiums, à des présentations et des formats hétérogènes, parfois même à des volumes n'indiquant aucunement la responsabilité de l'UAI dans la publication. Il s'en est suivi des réclamations nombreuses de la part des bibliothécaires de bibliothèques scientifiques, et une forte limitation des ventes, du fait qu'il ne s'agissait pas d'une véritable collection.

Au point de vue financier, le tableau ci-après montre que cette solution, quoique économique, conduisait néanmoins à une dépense notable pour chaque volume.

| Symposiums No. | Contribution de l'UAI |
|-------------------|-----------------------|
| 12 | \$2750 (1961) |
| 13 | 600 (1961) |
| 14 | 4300 (1962) |
| 15 | 100 (1962) |
| 16 | 2600 (1963) |
| 17 | 0 (1962) |
| 18 | 1500 (1963) |
| 19 | 1650 (1965) |
| 20 | 2250 (1964) |
| 21 | 1000 (1965) |
| 22 | 3000 (1965) |
| 23 | 5100 (1966) |

Les ventes n'ont pratiquement rien rapporté. Dans la plupart des cas, l'UAI s'est bornée à acheter les exemplaires nécessaires aux distributions gratuites, sans plus. Dans d'autres

cas, un petit bénéfice a été enregistré. Globalement, la vente des Volumes 12 à 23 (bien qu'il soit difficile de donner des chiffres détaillés) a rapporté à l'Union, pour la période 1961-1966, une somme d'environ \$8000.

Il est clair que les abonnements forfaitaires souscrits (§ 3 des Recettes) par les institutions figurant sur la Liste de Distribution de l'UAI ne compensent pas ces dépenses.

Abonnements (pendant la période 1961-1966)

| | |
|-------|-----------|
| 1963 | \$3271.61 |
| 1964) | 6367.70 |
| 1965) | |
| 1966 | 30.11 |
| | <hr/> |
| | \$9669.42 |

Ceci correspond approximativement à 215 institutions cotisant en fait, alors que 264 institutions ont reçu les publications; la difficulté du recouvrement des versements forfaitaires est clairement exprimée par ces chiffres.

De plus, il reste des stocks de certains de ces symposiums, dont la vente peut encore rapporter quelques revenus à l'UAI. En toute objectivité, ces revenus doivent être considérés comme négligeables.

(ii) Pour ces diverses raisons, ce système a été abandonné, à partir du Symposium No. 24 inclus. Le Comité Exécutif espérait, d'une part, une régularité plus franche des publications, d'autre part, une vente plus efficace.

A partir du Symposium No. 24, le système adopté est devenu identique à celui adopté pour les *Transactions*. L'éditeur est devenu le Service des Publications de l'UAI, sis à Meudon. L'imprimeur a été la firme Willmer Brothers. La firme Academic Press a eu la responsabilité de la reliure, des couvertures, de la publicité, de la distribution, de la vente.

Certains des espoirs fondés sur ce nouveau système ont été en partie déçus. La lenteur de la publication n'a pas été améliorée (ni d'ailleurs aggravée!): seuls sont sortis des presses à ce jour les Symposiums No. 24, 25, 26.

Les ventes ont été meilleures qu'auparavant; mais le progrès n'est guère sensible: il est vrai qu'un stock important reste à vendre, et que les revenus à en attendre sont sans doute, cette fois, non négligeables, et ont été estimés compte tenu de la publication des volumes au cours de l'été 1966 et des stocks existants.

Enfin la qualité de la publication a été unanimement considérée comme très satisfaisante.

Pour ces symposiums, le détail des comptes est comme suit:

| Symposium | Impression | Reliure, distribution | Vente en 1966 | Produit des ventes futures |
|-----------|------------|--------------------------|---------------|-------------------------------|
| 24 | \$5990.25 | \$738.55 | \$2411 | env. \$1000 |
| 25 | 7800.94 | 728.34 | 2434 | env. 1000 |
| 26 | 6102.81 | 716.00 | 2336 | env. 1000 |

Dépenses: \$22 076.89
dont 14 112.92 en 1966
Reste dû env.: 8000 à payer en 1967

Recettes: \$10 400
dont 8000 (env.) en 1967
et 2400 (env.) en 1968
(y compris la vente des tirages
à part).

Il faut noter que \$2000 environ viennent s'ajouter aux recettes, provenant de la contribution forfaitaire des Institutions de la Liste de Distribution.

Le bilan (arrondi) au 31 décembre 1966 est, en excès de dépenses: \$14 100; mais en 1967 et 1968, il y aura un excès de recettes de \$2400 environ. Le bilan total reste nettement déficitaire.

Les sommes indiquées pour les ventes en 1966 sont des valeurs exactes. Mais ces ventes affecteront seulement les comptes de 1967. Il n'est pas facile de comparer ces comptes aux comptes réels; dans certains cas en effet, les sommes provenant des ventes ont été déduites des factures de la firme Academic Press; les nombres figurant aux recettes (2) et aux dépenses (6) sont donc, en réalité l'un et l'autre sous-estimés, mais le bilan en est correct.

Pour les Symposiums 27 à 31, imprimés en 1966 et 1967, nous avons estimé à \$7000 en moyenne le coût du symposium, et à \$6000 environ les recettes par symposium.

(iii) Pour les Symposiums 32 et suivants, une politique différente a été envisagée par le Comité Exécutif. Il a semblé en effet, au vu des résultats de l'expérience commencée avec le Symposium 24, que la faible vente (se traduisant par une lourde insécurité pour l'UAI) était due à deux raisons: la lenteur de la publication, l'excès des distributions gratuites, souvent injustifiées. La suppression de la Liste de Distribution doit aider, en partie seulement, à résoudre ce problème.

La lenteur de la publication des Volumes 24, 25, 26 a été due en partie à un manque de coordination entre l'imprimeur et la maison Academic Press. A la suite de longues discussions, il a été envisagé de passer avec cette firme un contrat valable pour une durée de temps limité, et selon lequel elle prendrait à sa charge la responsabilité complète de l'édition, le service des publications de l'UAI n'intervenant plus que pour assurer les relations des auteurs avec Academic Press. L'UAI recevrait un pourcentage des ventes et ne débourserait en contrepartie que le prix des volumes distribués gratuitement. Les Membres de l'UAI continueraient à pouvoir se procurer à prix réduit les publications de l'Union Astronomique Internationale. Il est prévu, dans des conditions, que la publication de chaque volume de symposium pourrait ne coûter qu'une somme assez faible, de l'ordre de \$1000, d'ailleurs compensée, l'année suivant la publication, par des recettes assez faibles, mais du même ordre de grandeur.

En 1967, ces dépenses seront nulles. En 1968, pour les Symposiums 32 à 35, elles seront de l'ordre de \$4000. Des dépenses du même ordre doivent être prévues pour les années à venir (\$4000 en 1969).

Il est important ici de noter que les publications astronomiques se vendent mal, par rapport, par exemple, aux publications de chimie, ou même de mathématiques. Un éditeur professionnel arrive à une compensation entre différentes sciences; l'UAI, en tant qu'éditeur, est au contraire nécessairement perdante.

Précisons enfin que le présent rapport, et tout particulièrement le présent paragraphe, ne sont que provisoires. Des discussions sont menées actuellement avec Academic Press (et d'autres éditeurs), et un rapport plus actuel sera présenté devant l'Assemblée Générale, au mois d'août 1967.

(c) *Bulletin d'Information de l'UAI*

Cette publication, qui compte deux livraisons chaque année, (sans que ce soit une règle!), est éditée et distribuée par le Bureau Administratif; elle est imprimée à Nice par la maison Pierotti depuis 1965, et distribuée gratuitement. Il semble souhaitable de maintenir le système actuel. Le bilan est le suivant depuis 1965 (antérieurement à cette date, les dépenses correspondantes ont été incluses dans le § 1).

| | | | |
|-------------|-----------|---|----------------|
| | 1965 | \$2146.89 | (No. 13 et 14) |
| | 1966 | \$1226.72 | (No. 15 et 16) |
| Prévisions: | 1967 | Paiement du No. 17 publié en 1966, \$3000 plus deux livraisons environ | |
| | 1968-1969 | 4 livraisons environ \$6000 | |

La somme relative à 1966 est faible, car à partir du No. 15, l'imprimeur n'a plus été chargé de l'expédition qui a été faite par le Bureau Administratif; les frais de poste ont donc été, en 1966, contrairement à ce qui s'est passé en 1965, inclus dans le § 1 des Dépenses.

Les prévisions tiennent compte de l'augmentation du nombre des Membres de l'UAI, mais supposent que le prix des travaux d'impression effectués en Tchécoslovaquie restera le même que celui des travaux effectués en France.

2. LES TIRAGES À PART

Il s'agit essentiellement de la fabrication des tirages à part compensés partiellement par leur vente (un certain nombre de tirages à part étaient édités pour les besoins du Bureau Administratif).

Les sommes dépensées dans ce but sont les suivantes:

| | Dépenses | Récupération |
|--------------------|------------|--------------|
| Transactions XII A | £147 10 0 | £0 0 0 |
| XII B | 1042 3 2 | 805 17 7 |
| XII C | 64 18 0 | 0 0 0 |
| Symposium 24 | 519 11 6 | 627 10 3 |
| 25 | 327 18 3 | 453 9 3 |
| 26 | 453 4 9 | 592 11 9 |
| Struve Requiem | 9 5 0 | 0 0 0 |
| Total | £2564 10 8 | £2479 8 10 |

Les sommes se compensent à peu près. On notera que les sommes payées par les auteurs sont légèrement, d'après les tarifs utilisés (tarifs moyens), supérieures au prix coûtant.

Nous devons noter que le système de commande des tirages à part a été grandement compliqué par une distinction entre 'offprints' et 'reprints'. Malheureusement, cette distinction, de nature technique, ne permet pas toujours facilement de prévoir si tel article pourra être tiré à part comme 'offprint' ou comme 'reprint'; et les prix en sont fort différents! Le secrétariat de l'UAI a essayé d'établir deux échelles différentes de tarifs; ces tarifs n'ont pu être appliqués de façon stricte; d'où les différences entre les débours et les récupérations.

Par ailleurs, il est souvent clair que des distributions excessives de tirés à part, si elles permettent d'aider les bibliothèques de petits établissements, ou des chercheurs isolés, sont une lourde charge pour l'UAI, en limitant la vente des volumes, et en imposant un travail considérable au Bureau Administratif.

Pour cette raison, les principes suivants seront appliqués, par décision du Comité Exécutif, à partir du Symposium 27 et du Volume XIII des *Transactions*.

(a) Un seul type de tirages à part est utilisé.

Il s'agira de documents sans couverture, sans repagination, et sans surcharges imprimées (ce qu'en anglais on désigne par 'offprints' par opposition avec les 'reprints' qui sont repaginéés et même recomposés parfois en partie.)

- (b) Chaque Président de Commission recevra gratuitement 25 exemplaires du Rapport de sa Commission (Volume A) et du compte-rendu des séances (Volume B). Cette quantité devrait suffire, les Membres de l'UAI recevant tous ces textes par ailleurs.
- (c) Les Présidents des Discussions Communes recevront gratuitement 50 exemplaires de l'ensemble de la Discussion qu'ils auront présidée. Tous les Membres de l'UAI reçoivent ces textes dans le Volume B des *Transactions*.
- (d) Les auteurs des Conférences Solennelles recevront gratuitement 25 exemplaires de leur Conférence; tous les Membres de l'UAI recevront ces textes en accompagnement du Volume B (ou C dans le cas du Volume XII) des *Transactions*.
- (e) Les auteurs de communications aux symposiums recevront autant d'exemplaires qu'ils le désireront de leurs communications; les prix leur seront communiqués avec le bulletin de commande qui leur sera adressé au moment de la correction des épreuves. Les discussions ayant eu lieu pendant les symposiums ne feront pas l'objet de tirages à part.
- (f) Aucune autre des publications de l'UAI (et notamment pas le Volume XII C) ne sera l'objet d'une édition de tirages à part.

3. DISTRIBUTION ET VENTE DES PUBLICATIONS DE L'UAI

La politique traditionnelle de l'UAI était une politique de générosité. Quoi en effet de plus généreux que la distribution gratuite des *Draft Reports* et des *Transactions*, à tous les Membres de l'UAI, — sans aucune contrepartie?

De plus, toutes les publications de l'UAI sont vendues à ses Membres à prix réduits depuis des années.

Le *Bulletin d'Information*, depuis sa création, est aussi distribué gratuitement.

En 1962, il a paru souhaitable de conserver le bénéfice de cette générosité aux institutions dont la liste constitue la Liste de Distribution, mais en la tempérant du paiement forfaitaire d'un abonnement très avantageux aux souscripteurs. Cette Liste de Distribution, en 1966, comprenait 264 institutions; environ 20% de ces institutions ne versaient pas leurs contributions, malgré des rappels fréquents. De plus, il était clair que la liste elle-même n'était pas réellement à jour, ni représentative de l'état mondial des bibliothèques astronomiques. Enfin, le Bureau Administratif devait faire face à une administration très lourde, en raison même des carences de nombreuses institutions de la liste, et de son caractère toujours provisoire.

Enfin, les charges croissantes de l'Union (en conclusion du rapport principal, on trouvera des remarques générales sur ce thème) ont impressionné le Comité Exécutif. Malgré un évident serrement de coeur à l'idée de renoncer, même partiellement à une tradition de générosité, le Comité Exécutif a donc décidé une diminution massive des dépenses liées à la distribution, devenue trop libérale, des publications de l'Union, et ce de trois façons.

(a) Liste de distribution

Une première mesure est la suppression des avantages des institutions de la Liste de Distribution. Les institutions intéressées, prévenues par circulaire de cette décision regrettable mais nécessaire, se procureront les publications de l'UAI par les moyens commerciaux normaux, à partir du Symposium 27 et du Volume XIII des *Transactions*. Elles continueront à recevoir les *Bulletins d'Information* de l'UAI, mais ne souscriront aucun abonnement.

Cependant 21 institutions situées dans des pays en voie de développement ont été exclues de cette mesure. Une Liste de Distribution réduite a été établie. Les institutions de cette liste reçoivent désormais (sans avoir besoin de souscrire un abonnement), toutes les publications de l'UAI: il a semblé en effet au Comité Exécutif que les ressources des différents pays varient beaucoup d'un pays à l'autre, et que celles de cette liste réduite avaient des difficultés particulières.

Enfin, certaines institutions, appartenant à des pays où des contrôles stricts sont appliqués aux changes, ont des difficultés à souscrire des abonnements, comme à utiliser les moyens commerciaux internationaux normaux, sans pour autant manquer de ressources. Pour ces pays (et d'ailleurs tous les autres), le Comité Exécutif a proposé aux Comités Nationaux d'Astronomie respectifs le paiement d'une souscription forfaitaire (s'ajoutant à la cotisation à l'UAI) pour toutes les institutions de la liste de distribution établie par les comités nationaux intéressés. Ces institutions sont ajoutées à la Liste de Distribution réduite. Elles ne sont actuellement encore qu'au nombre de 7. Mais tous les pays intéressés par ce nouveau système n'ont pas encore pris position à cet égard.

Enfin la Liste de Distribution comprend les membres du Comité Exécutif, et les conseillers (11 personnes), l'UNESCO (10 exemplaires) et certaines institutions internationales comme l'ICSU. La Liste de Distribution contient ainsi environ 100 institutions.

Il est bon de garder en mémoire que le système de publication proposé, à partir du Symposium 32, qui consiste à faire appel aux services d'un éditeur professionnel, aura pour conséquence de contraindre l'UAI à acheter les volumes distribués aux institutions de la Liste de Distribution réduite.

Il a semblé au Comité Exécutif que la nouvelle politique de distribution, nettement plus économique que l'ancienne, d'une administration plus simple, était également plus juste que l'ancienne, dans la mesure où elle favorise (plus qu'auparavant d'ailleurs) les seules institutions ayant réellement des difficultés. Certaines injustices subsistent nécessairement (certaines institutions de pays développés peuvent n'avoir que de très faibles ressources), mais le Comité Exécutif a le sentiment que la nouvelle politique de distribution, d'une impérieuse nécessité, était aussi la moins mauvaise solution possible.

(b) *Membres de l'UAI*

L'article 24 du Règlement de l'UAI prévoit que:

'Le volume des *Transactions* de l'Union contenant les comptes rendus de l'Assemblée Générale est fourni gratuitement:

- (a) à tous ceux qui, à l'époque de la réunion de l'Assemblée Générale, étaient Membres de l'Union, y compris les Membres cooptés au titre de l'article 2 du présent Règlement;
- (b) aux institutions dont la liste est arrêtée par le Comité Exécutif;
- (c) aux Organismes ou Comités Nationaux adhérents.'

Ceci veut dire que seul le Volume B des *Transactions*, sous leur forme actuelle, doit être distribué gratuitement aux Membres. Aussi le Comité Exécutif a-t-il dû, à regret, prendre la décision de limiter effectivement cette distribution. Le seul Volume XIII B sera certainement distribué gratuitement; rappelons que déjà le Volume XII A avait été vendu et exclu de la distribution gratuite aux Membres de l'Union Astronomique Internationale. Evidemment, les *Draft Reports* (qui essentiellement constituent les épreuves du Volume A) continueront à être distribués gratuitement; ceci est essentiel à la préparation de l'Assemblée Générale de l'UAI.

(c) *Participants aux Symposiums de l'UAI*

Enfin le Comité Exécutif a décidé de ne plus distribuer les volumes des symposiums aux participants, souvent très nombreux, des symposiums de l'UAI, mais seulement à un nombre très réduit d'entre eux, une dizaine environ. Cette décision est évidemment très regrettable: mais là encore, il s'agit d'une nécessité qui a paru impérieuse au Comité Exécutif.

4. PRÉVISIONS FINANCIÈRES RELATIVES AUX PUBLICATIONS

En rassemblant les chiffres ci-dessus, il faut prévoir pour les années 1967 et suivantes, les Dépenses et Recettes suivantes relatives aux publications.

| Année | | Budget des publications | | Excès de Dépenses |
|-------|---------------------------------------|-------------------------|----------|----------------------|
| | | Recettes | Dépenses | |
| 1967 | Transactions XII A, B, C | \$4 000 | \$4 600 | |
| | Draft Reports and Transactions XIII A | 0 | 15 000 | |
| | Symposiums 24, 25, 26 | 8 000 | 8 000 | |
| | Symposiums 27 à 31 | 0 | 33 000 | |
| | Bulletins d'Information | 0 | 3 000 | |
| | | 12 000 | 63 600 | +\$51 600 |
| 1968 | Transactions XIII A, B, C | 26 000 | 50 000 | |
| | Symposiums 24, 25, 26 | 2 400 | 0 | |
| | Symposiums 27 à 31 | 30 000 | 2 000 | |
| | Symposiums 32 à 36 | 0 | 4 000 | |
| | Bulletins d'Information | 0 | 3 000 | + 600 |
| | | 26 000 | 59 000 | + 600 |
| 1969 | Transactions XIII A, B, C | 2 000 | 0 | |
| | 4 Symposiums | 4 000 | 4 000 | |
| | Bulletins d'Information | 0 | 3 000 | + 1 000 |
| | | 2 000 | 7 000 | + 1 000 |
| 1970 | Transactions XIII A, B, C | 2 000 | 0 | |
| | Draft Reports and Transactions XIV A | 3 000 | 25 000 | |
| | 4 Symposiums | 4 000 | 4 000 | |
| | Bulletins d'Information | 0 | 4 000 | + 24 000 |
| | | 9 000 | 33 000 | + 24 000 |
| | | \$73 400 | \$99 000 | +\$25 600 |

Il est clair que ce type d'estimations est hautement imprécis, et qu'elles peuvent être aussi bien trop optimistes que trop pessimistes.

Ces estimations ont servi de base au Budget qui sera proposé au Comité des Finances, lors de la treizième Assemblée Générale, et à l'Assemblée Générale elle-même (voir, ci-dessus pages xxxv et xxxviii).

NOTE AJOUTÉE AUX ÉPREUVES

Une réestimation de certaines des valeurs ci-dessus a été faite par le Secrétaire Général et le Secrétaire Général Adjoint avant la réunion de Prague et a servi de base aux discussions du Comité des Finances. Les nouvelles estimations sont incorporées dans le rapport du Comité des Finances, volume XIII B.